



SYNDICAT DU VAL DE LOIRE
Parc d'activités de St Porchaire
29, rue Lavoisier
79 300 BRESSUIRE

Tél : 05.49.80.34.71 – Courriel : accueil@svl79.fr

Comité Syndical Du 12 Décembre 2018

Procès-Verbal

Le 12 Décembre 2018, à 18H00, le comité du Syndicat, dûment convoqué par Mme la Présidente par lettre en date du 22 Novembre 2018, s'est assemblé dans l'amphithéâtre de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais à Saint Porchaire, sous la présidence de Mme Dominique REGNIER.

Présents (38) :

Mme REGNIER Dominique, Présidente
M. VERGNAULT Yannick, Vice-Président
Mme et M. MORIN Yves, COTHOUIS Bruno, DUFAURET Josette, MOREAU Jean-François, PANNETIER Michel, AUBINEAU Jacky, BODIN Jean-Pierre, TRICOT Dominique, INGREMEAU Dorothee, BETEAU Christian, GUILLOTEAU Guy, RIOLON Patricia, MOREAU Daniel, DAVID Michel, ADIEN Bernard, POIRIER Pascal, BILLY Jacques, LOPES Nelson, GUILLET Jean-Marie, GRIMAULT Jean-Paul, GUILLOTEAU Michel, GODET Jean-Pierre, COUSSEAU Jean-Marie, LOISEAU Joël, BREMAUD Martine, VIOLLEAU Colette, BAZANTAY Sylvie, MAROLLEAU Serge, COPPET Jacques, AUDOUIT Gérard, ENON Sylvie, ERISSE Sébastien, ROBINSON Sharyn, BONNET David, DEHAY Christophe, BOULORD Gérard.

Pouvoirs (2) :

RENAUDET Gilles pouvoir à VERGNAULT Yannick, PAULIC Claire pouvoir à LOISEAU Joël.

Absents - Excusés :

Mme et M. BERNIER Jean-Michel, BREGEON Emile, MARQUOIS Cécile, QUINTY Tony, BONNIN Luc, BOCHE Patrice, AIRAUD Leopold, GOBIN Jean-Marc, GUILBARD Thierry, FAZILLEAU Stanislas, FREROT Jean-Pierre, MOENS Philippe, BOUTIN Patrick, MERCERON Jean-Marie, PALLUAU Joële, AUBRIT Nicole, NIORT Emmanuel, GRIMAULT Willy.

| Nombre de voix | |
|-------------------------------|----|
| Nombre de membres en exercice | 58 |
| Nombre de membres présents | 38 |
| Nombre de suffrages exprimés | 40 |

Le quorum étant atteint, le Comité peut délibérer.
Mme DUFAURET Josette est désignée comme secrétaire de séance.

1 – Adoption du Compte-rendu de la réunion du 6 Juin 2018

Le compte-rendu de la réunion du 6 Juin 2018 a été envoyé à tous les délégués. Madame la Présidente demande si les délégués ont des remarques sur ce dernier.

Le compte-rendu du Comité Syndical du 6 Juin 2018 est adopté à l'unanimité.

2 – Débat d'Orientations Budgétaires 2019

Mme la Présidente présente aux membres du Comité le rapport sur les orientations budgétaires 2019 (voir document joint).

Chiffres Clés du Débat d'Orientations Budgétaires :

- Baisse de l'abonnement de 3€ en 2019, puis stagnation du prix jusqu'en 2022.
- Augmentation du prix du m³ de 5 centimes en 2019, puis hausse pour obtenir 2% de hausse sur les recettes de 2020 à 2022.
- Plus de 27 M€ d'investissements en 5 ans.
- Un financement par emprunt à hauteur de 60 % des investissements.
- Une durée de désendettement contenue à moins de 7 ans en 2022.

Après en avoir délibéré, le Comité syndical, à l'unanimité,

- ↳ **APPROUVE les orientations budgétaires qui viennent de lui être présentées en vue de l'élaboration du BP 2019.**

3 – Fixation du prix de l'eau pour 2019

Propositions du Bureau Syndical :

Lors de la réunion du Bureau Syndical du 14 Novembre 2018, les élus ont étudié différentes perspectives financières et plusieurs hypothèses de révision du prix de l'eau pour l'année 2019.

Après en avoir discuté, le Bureau Syndical propose l'évolution suivante pour l'année 2019 :

- **Baisse de 3€ HT de l'abonnement principal pour 2019.**
- **Maintien des autres tarifs d'abonnement.**
- **Hausse de 5 centimes du prix du m³ d'eau pour les consommations ordinaires.**
- **Hausse de 2% des autres tarifs de consommation.**

| | Tarif 2018 HT | Tarif 2019 HT proposé par le Bureau au Comité |
|-----------------------------------|---|--|
| - Abonnement ordinaire : | 38,00 € / 1 ^{er} semestre 35,00 € / 2 ^{ème} semestre | 35,00 € / semestre |
| - Abonnement secondaire : | 28,50 € / semestre | 28,50 € / semestre |
| - Abonnement borne de puisage : | 125,00 € / semestre | 125,00 € / semestre |
| - Abonnement industriel : | 1.094,00 € / semestre | 1.094,00 € / semestre |
| - Consommation tarif ordinaire : | 1,01 € / m ³ | 1,06 € / m ³ |
| - Consommation tarif industriel : | 0,83 € / m ³ | 0,85 € / m ³ |
| - Ventes en gros : | 1,35 € / m ³ | 1,38 € / m ³ |

Avec les tarifs proposés, la facture type de 120 m3 évoluerait de la sorte :

| Désignation | Facture 2018 | Facture 2019 | % 19/18 |
|---|-----------------|-----------------|----------------|
| Abonnement ordinaire : | 73,00 € | 70,00 € | - 4,1 % |
| Consommation - 120 m ³ : | 121,20 € | 127,20 € | + 5,0 % |
| Redevance Pollution Domestique - 120 m ³ : | 36,00 € | 36,00 € | 0,0 % |
| TOTAL HT | 230,20 € | 233,20 € | |
| TVA 5,5 % | 12,66 € | 12,83 € | |
| TOTAL TTC | 242,86 € | 246,03 € | + 1,3 % |
| Prix moyen TTC au m3 | 2,02 € | 2,05 € | |

La facture d'eau potable type 120 m3 de 2019 se retrouverait alors au même niveau que la facture de 2011, alors que l'inflation a été de 6,5 % sur cette même période.

Après en avoir délibéré, le Comité syndical, à l'unanimité,
 ➤ **APPROUVE les tarifs de l'eau potable pour l'année 2019 présentés ci-dessus.**

4 – Fixation des autres tarifs

La délégation de service public, signée avec VEOLIA, offre au SVL la possibilité de modifier, chaque année, tous les tarifs, y compris ceux de la gestion clientèle.

En effet, VEOLIA assure la facturation des abonnés du service eau, avec les tarifs fixés par le Comité du SVL. L'entreprise est rémunérée pour la gestion du service eau, sur la base des prix de la DSP.

Lors de la réunion du 14 Novembre 2018, les élus du Bureau Syndical ont proposé l'application, pour l'année 2019 des tarifs détaillés dans les tableaux ci-après.

▪ **Facturation des travaux (tous assujettis à TVA de 20 %) :**

| | Tarif 2018 HT | Tarif 2019 HT Proposé par le Bureau au Comité |
|--|---|--|
| - Branchements réalisés par VEOLIA : | Devis HT | Devis HT |
| - Branchements réalisés dans le cadre d'opérations de travaux du SVL | Devis HT | Devis HT |
| - Amenée des réseaux pour les lotissements et zones industrielles (réseaux externes au projet) : | 30 % du devis HT | 30 % du devis HT |
| - Desserte intérieure des lotissements et zones industrielles : | Devis HT | Devis HT |
| - Dessertes d'écarts : | 2.420 € + 20 % du devis HT | 2.473 € + 26 € / ml (au-delà de 30 ml) |
| - Renouvellement de Poteau Incendie : ➤ à l'occasion de renouvellement de canalisations d'eau potable par le SVL : ➤ lorsque le poteau incendie est hors service : | Pris en charge par le SVL 1.564 € | Pris en charge par le SVL 1.598 € |
| - Modification de poteau incendie : | Devis HT | Devis HT |
| - Renforcement de conduite pour la défense incendie : | Devis HT diminué de 2% par année d'ancienneté (si conduite de plus de 15 ans) | Devis HT diminué de 2% par année d'ancienneté (si conduite de plus de 15 ans) |

Après en avoir délibéré, le Comité syndical, à la majorité (une abstention),

➤ **APPROUVE les tarifs 2019 des travaux présentés ci-dessus.**

▪ **Frais d'accès au service (assujettis à TVA de 10 %) :**

| | Tarif 2018 HT | Tarif 2019 HT Proposé par le Bureau au Comité |
|---|---------------|--|
| Frais d'accès au service sans déplacement d'agent | 40,00 € | 40,00 € |
| Frais d'accès au service avec déplacement d'agent | 40,00 € | 40,00 € |

▪ **Pénalités de retard (sans TVA) :**

| | Tarif 2018 | Tarif 2019 Proposé par le Bureau au Comité |
|---|-------------------|---|
| | Sans TVA | Sans TVA |
| <u>Entrants :</u> <ul style="list-style-type: none"> ▪ J : Date de Facture ▪ J + 15 : Date d'échéance ▪ J + 21 : Rappel unique ▪ J + 35 : Ordre de fermeture | 12,00 € | 12,00 € |
| <u>Clients ordinaires :</u> <ul style="list-style-type: none"> ▪ J : Date de Facture ▪ J + 15 : Date d'échéance ▪ J + 21 : 1er rappel ▪ J + 35 : Avis de prochaine coupure ▪ J + 45 : Ordre de fermeture | 3,00 € 12,00 € | 3,00 € 12,00 € |
| <u>Clients communaux et administrations :</u> <ul style="list-style-type: none"> ▪ J : Date de Facture ▪ J + 30 : Date d'échéance ▪ J + 38 : Rappel unique ▪ J + 48 : Ordre de fermeture | 12,00 € | 12,00 € |
| <u>Arrêt de compte :</u> <ul style="list-style-type: none"> ▪ J : Date de Facture ▪ J + 15 : Date d'échéance ▪ J + 21 : Rappel unique ▪ J + 35 : Remise contentieux | 12,00 € | 12,00 € |

▪ **Frais de fermeture de branchement (assujettis à TVA de 10 %) :**

| | Tarif 2018 HT | Tarif 2019 HT Proposé par le Bureau au Comité |
|--|---------------|--|
| Frais de fermeture de branchement (ex : impayés à la demande du SVL, demande de l'utilisateur) : | 53,00 € | 53,00 € |
| Frais d'ouverture de branchement | 53,00 € | 53,00 € |
| Frais de déplacement pour raisons injustifiés | 53,00 € | 53,00 € |

Après en avoir délibéré, le Comité syndical, à la majorité (une abstention),
 ↪ **APPROUVE les tarifs 2019 présentés ci-dessus.**

5 – Révision des statuts du Syndicat Mauges-Gâtine

Mme la Présidente rappelle aux membres du Comité Syndical que la loi Notre a fortement modifié le paysage des syndicats d'eau en Maine et Loire. Ainsi, depuis le 1^{er} janvier 2018, le Syndicat des eaux de Coutures a cessé d'exister.

Par conséquent, le SIDAEP des Mauges et de la Gâtine se retrouve, comme à son origine, constitué uniquement de 2 syndicats :

- le Syndicat « Eaux de Loire » dans le Maine et Loire.
- le Syndicat du Val de Loire en Deux Sèvres.

La révision des statuts du SIDAEP Mauges-Gâtine n'impacte pas la représentativité des 2 syndicats restants. Le SVL conserve donc 5 délégués titulaires + 1 délégué suppléant.

Mme la Présidente demande donc aux membres du Comité d'approuver les statuts du SIDAEP Mauges-Gâtine ainsi révisés.

Après en avoir délibéré, le Comité syndical, à la majorité :

↪ **APPROUVE la révision des statuts du SIDAEP DES MAUGES ET DE LA GATINE ainsi présentés.**

6 – Bilan sur les travaux de sécurisation

La sécheresse de 2005 avait mis en évidence un certain nombre de faiblesses dans la distribution d'eau potable sur le SVL.

Depuis cette date, le SVL a réalisé d'importants travaux de sécurisation permettant de faire face aux divers dysfonctionnements de réseau possibles.

Une présentation de ces travaux est réalisée au cours de la réunion.



Capacités et Besoins en 2005

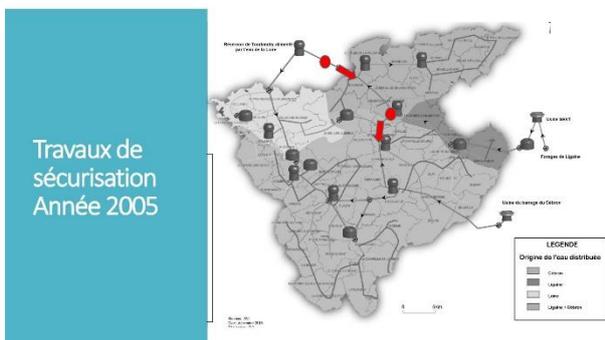
Capacité de distribution journalière par le réseau du SVL :

- Cébron = 16.000 m³/j.
- Loire = 9.500 m³/j.
- Ligaine = 3.200 m³/j.

TOTAL = 28.700 m³/j avec les 3 ressources
12.700 m³/j sans le Cébron
19.200 m³/j sans la Loire

Besoins du SVL :

- Journée moyenne = 15.800 m³/j.
- Journée de pointe = 22.800 m³/j.



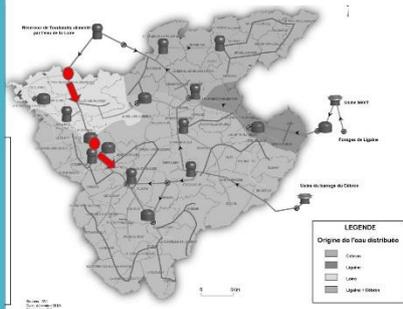
2005 : Création de la station de la Plaine (49) pour augmenter le débit de transfert de puis la Loire – 525 m³/h = 160 k€.



2005 : Renforcement du pompage de la station de Sanzay pour faire transiter l'eau de la Loire vers Moulin Jacquet à Bressuire – 400 m³/h = 70 k€



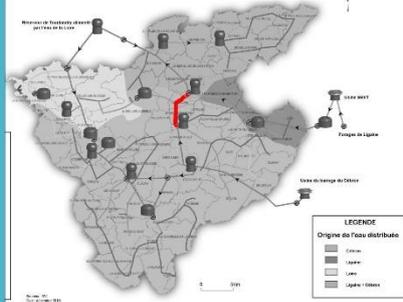
Travaux de sécurisation
Année 2006



2006 : Renforcement du pompage de la station de la Méné à Combrand – 350 m³/h = 90 k€.

2006 : Création de l'accélérateur de Saint Pierre des Echaubrognes – 450 m³/h = 380 k€.

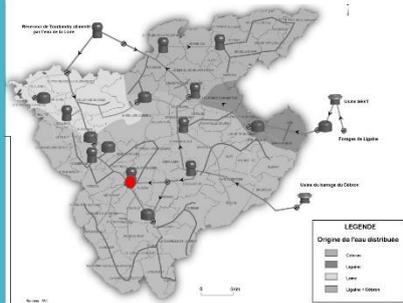
Travaux de sécurisation
Années 2007 à 2009



2007 à 2009 : Renouvellement de la canalisation entre Sanzay et St Aubin du Plain – 7.275 ml en Ø500mm = 2.020 k€.

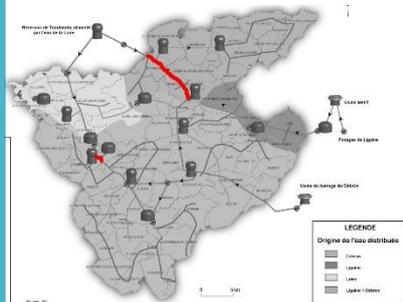


Travaux de sécurisation
Années 2011 à 2014



2011 à 2014 : Création du réservoir de Montigny – 2.000 m³ de capacité, qui peut envoyer l'eau aussi bien vers le Bressuirais, que le Moncoutantais ou le Cerizéen = 2.735 k€.

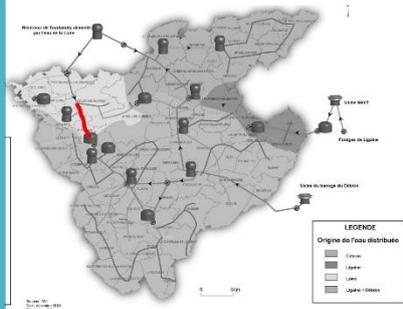
Travaux de sécurisation
Années 2012 à 2015



2012 à 2015 : Renouvellement de la canalisation Sanzay – la Pommerai (49) – 12.279 ml Ø400mm = 2.563 k€.

2015 : Renouvellement canalisation Combrand – le Pin – 2.660 ml Ø400mm = 833 k€.

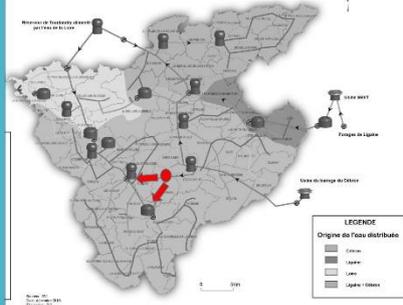
Travaux de sécurisation
Année 2016



2016 : Renouvellement de la canalisation la gare de St Aubin de Baubigné – la Ménie de Combrand – 6.430 ml Ø400mm = 1.395 k€.



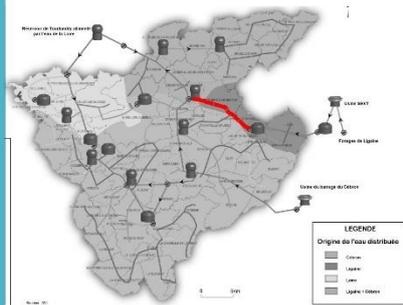
Travaux de sécurisation
Année 2017



2017 : Création d'une nouvelle station de pompage à Terves pour renforcer le transit de l'eau du Cébron vers le Nord du Syndicat – 350 m3/h vers Montigny – 150 m3/h vers Chanteloup = 482 k€.



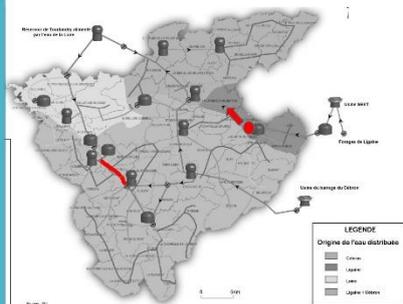
Travaux de sécurisation
Années 2017
et 2018



2017 et 2018 : Renouvellement de la canalisation entre la Butte et Sanzay – 14 850 ml Ø350mm = 3.150 k€.



Travaux de sécurisation
Années 2019
à 2020



2019 à 2020 : Construction d'une nouvelle bache de 2.000 m3 et d'une nouvelle station de pompage de 150 m3/h à la Butte pour faire transiter plus d'eau en provenance de Laigne = 1.400 k€.

2020 : Renouvellement canalisation Montigny – Le Pin – 7.700 ml Ø400 = 2.000 k€.





- Autres travaux de sécurisation :
- SIDAEP Mauges-Gâtine : Renouvellement de canalisations pour alimenter le SVL.
 - SPL des Eaux du Cébron : Sécurisation par les usines du Saint Maixentais avec pose de 21 kilomètres de canalisations Ø350mm + renouvellement des pompes de refoulement vers Bressuire.
 - Mise en place de dispositifs de détection et d'extinction automatique d'incendie sur les armoires électriques

Total Travaux de sécurisation sur le SVL de 2005 à 2020 :

- Construction d'un réservoir sur tour et d'une bâche au sol d'un volume total de 3.500 m³.
- Construction ou renforcement de 7 stations de pompage.
- renouvellement de plus de 51 kilomètres de canalisation

TOTAL = 17,3 M€ d'investissements pour la sécurisation de la distribution d'eau potable sur le SVL



Capacités de distribution

| | 2004 | 2020 | % |
|--------------|-------------------------------|-------------------------------|---------------|
| Cébron | 16.000 m ³ /j | 20.000 m ³ /j | + 25% |
| Loire | 9.500 m ³ /j | 19.000 m ³ /j | + 100 % |
| Ligaine | 3.200 m ³ /j | 4.000 m ³ /j | + 25% |
| TOTAL | 28.700 m³/j | 43.000 m³/j | + 50 % |

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19H20.

La Présidente

Dominique REGNIER

Le Secrétaire de Séance

Josette DUFAURET